



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'innovation, de la compétitivité  
et des partenariats public-privé****Quinzième session**

Genève (réunion hybride), 25-27 mai 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session****Qui se tiendra sous forme hybride – il sera possible d'y participer  
en personne ou à distance – au Palais des Nations, à Genève,  
à partir du 25 mai 2022 à 11 heures dans la salle TPS 2\* \*\*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

**A. Débat de fond**

3. Libérer le potentiel des marchés publics et des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation nécessaire à l'application du Programme 2030 et à la transition vers l'économie circulaire.

---

\* Tous les membres des délégations devront s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/e/cicppp15>. Ceux qui participent à distance recevront un lien vers le site de la session dans les jours précédant l'ouverture de la session. Ceux qui participent en personne aux réunions au Palais des Nations devront se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au Portail de Pregny, 8-14, avenue de la Paix, pour se faire délivrer un badge. Les membres des délégations pourront obtenir un complément d'information, y compris un plan des locaux, sur le site Web de la CEE, à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.html>.

\*\* Six séances hybrides seront organisées comme suit : trois séances hybrides d'une durée de deux heures, qui se tiendront le 25 mai de 11h à 13h et de 15h à 17h et le 26 mai de 11h à 13h. et trois séances hybrides d'une durée de trois heures qui se tiendront le 26 mai de 15h à 17h et le 27 mai de 10h à 13h et de 15h à 17h. La participation en personne pourrait être soumise à des restrictions, et les représentants ont la possibilité d'assister aux séances en ligne.



## B. Débat général

4. Exécution du programme de travail :
  - a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ;
  - b) Groupe de travail des partenariats public-privé ;
  - c) Activités conjointes.
5. Programme de travail pour 2023, plan d'activités intersessions pour 2022-2023 et aperçu des éléments clés du programme de travail pour 2024.
6. Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.

## II. Annotations

### Point 1. Adoption de l'ordre du jour

1. Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Ordre du jour provisoire annoté	ECE/CECI/2022/1	Décision

### Point 2. Élection du Bureau

2. Les représentants pourront élire des membres supplémentaires du Bureau du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé pour un mandat de deux ans commençant à la présente session.

## A. Débat de fond

### Point 3. Libérer le potentiel des marchés publics et des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation nécessaire à l'application du Programme 2030 et à la transition vers l'économie circulaire

3. Dans le cadre du débat de fond, le Comité organisera un dialogue international sur les mesures à prendre en vue de libérer le potentiel des marchés publics pour renforcer l'innovation au service du développement durable. Les participants aborderont la question sous l'angle des deux grands domaines de travail du Comité – politiques d'innovation et partenariats public-privé (PPP) – en faisant le lien avec la transition vers l'économie circulaire et les transformations numérique et verte dans la région de la CEE.
4. Comme le montre le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU, le monde n'est pas en voie d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030<sup>1</sup>. En fait, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a encore retardé la transition vers un monde écologiquement durable, socialement inclusif et prospère. Pour remettre le monde sur la bonne voie, les auteurs du rapport préconisent entre autres :

« de renforcer [...] les services publics (y compris les systèmes de santé, l'éducation, l'eau, l'assainissement et d'autres services de base) ; d'accroître les investissements

<sup>1</sup> Voir le Rapport sur les objectifs de développement durable 2021 à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/>

dans la science, la technologie et l'innovation ; [...] d'adopter des pratiques d'économie verte et d'investir dans l'énergie et l'industrie propres »<sup>2</sup>.

5. Le rapport indique également que la pandémie a accéléré la transformation numérique des activités des administrations et des entreprises, mais que la fracture numérique reste importante.

6. Dans la plupart des pays, les marchés publics représentent entre 10 % et 15 % du PIB<sup>3</sup>. Le dialogue portera sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent utiliser ces dépenses importantes pour mettre à l'essai de nouvelles idées soutenues par des mesures d'incitation, dont les résultats probants pourront être transposés à plus grande échelle afin de relever les défis susmentionnés. Cela sera d'autant plus important que la pandémie a mis les finances publiques à rude épreuve dans de nombreux États membres.

7. Dans le cadre du dialogue se tiendra une séance de haut niveau qui encadrera les débats. Les participants examineront comment le passage à une passation de marchés fondée sur la définition fonctionnelle des besoins pourrait stimuler l'innovation, donner des résultats majeurs et produire des effets d'entraînement, et donneront des exemples à cet égard. Cette séance d'ouverture sera suivie de deux tables rondes consacrées au rôle des deux principaux domaines de travail du Comité, à savoir l'innovation et les PPP.

## B. Débat général

### Point 4. Exécution du programme de travail

#### a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité

8. Le Comité sera invité à approuver le rapport de la treizième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité, tenue les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2021.

9. Le Comité sera invité à approuver le document de bonnes pratiques intitulé « Mettre l'innovation au service de l'économie circulaire », issu de la session de fond de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité tenue en 2021. Le Comité sera également invité à prendre note des principaux résultats des examens de l'innovation pour le développement durable de la République de Moldova et de l'Ouzbékistan, de l'état d'avancement des examens similaires concernant l'Arménie et l'Ukraine, des résultats du programme de renforcement des capacités des entreprises innovantes à forte croissance, des progrès faits par l'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation et de la nouvelle série de podcasts sur les politiques d'innovation.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité sur sa treizième session	ECE/CECI/ICP/2021/1	Décision
Mettre l'innovation au service de l'économie circulaire	ECE/CECI/2022/3	Décision

#### b) Groupe de travail des partenariats public-privé

10. Le Comité sera invité à approuver le rapport du Groupe de travail sur sa cinquième session et à prendre une décision concernant l'emploi de l'intitulé « partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population à l'appui des objectifs de développement durable ».

11. Le Comité sera invité à adopter la norme relative à la loi type sur les concessions et les partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population, et la méthode d'évaluation

<sup>2</sup> Rapport sur les objectifs de développement durable 2021, p. 3; disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/report/2021/>

<sup>3</sup> Voir Organisation mondiale du commerce, « L'OMC et les marchés publics », à l'adresse [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/gproc\\_f/gproc\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/gproc_f/gproc_f.htm).

de ces partenariats à l'appui des objectifs de développement durable, à prendre note du Règlement intérieur du Groupe de travail et à adopter les annexes qui y figurent. Il sera également invité à prendre note des progrès réalisés par le Groupe depuis sa session précédente dans l'exécution de ses travaux normatifs et des activités de renforcement des capacités qui lui ont été confiées.

12. Il sera invité à se prononcer sur le renouvellement du mandat pour une nouvelle période de cinq ans allant jusqu'en 2027.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Rapport du Groupe de travail des partenariats public-privé sur sa cinquième session	ECE/CECI/WP/PPP/2021/2	Décision
Norme relative à la loi type sur les concessions et les partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population	ECE/CECI/2022/4	Décision
Méthode d'évaluation des partenariats public-privé axés sur les intérêts de la population au regard des objectifs de développement durable	ECE/CECI/WP/PPP/2021/3	Décision
Règlement intérieur du Groupe de travail des PPP	ECE/CECI/WP/PPP/2021/5 /Rev.1	Décision

### c) **Activités conjointes**

13. La CEE a organisé en avril 2022 le deuxième Forum des maires, et le Groupe de travail sur les PPP a pris part à une réunion sur l'aménagement urbain durable. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a coopéré avec la CNUCED dans le cadre du 44<sup>e</sup> cours de formation régional de la CNUCED sur les grands problèmes économiques internationaux.

#### **Point 5. Programme de travail pour 2023, plan d'activités intersessions pour 2022-2023 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2024**

14. À sa 119<sup>e</sup> séance, le 16 décembre 2021, le Comité exécutif de la CEE a indiqué que la soixante-dixième session de la Commission aurait pour thème transversal les transformations numériques et vertes au service du développement durable dans la région de la CEE. Le Comité examinera et décidera de sa contribution, selon qu'il convient, à ce thème transversal. Le secrétariat présentera le projet de plan d'activités intersessions pour 2022-2023, où figurent les activités prévues pour le reste de l'année 2022 et jusqu'à la prochaine session, en 2023 (ECE/CECI/2022/INF.1).

15. Les représentants sont invités à porter toute autre proposition à l'attention du secrétariat.

16. Le secrétariat présentera le projet de plan-programme et les informations sur les résultats escomptés du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2023 (ECE/CECI/2022/INF.2), pour information, et le projet de programme de travail pour 2023 (ECE/CECI/2022/5), y compris le programme de publications, pour décision. Le projet de plan-programme et les informations sur les résultats escomptés pour 2023 sont extraits du projet de budget-programme de la CEE pour 2023, qui a été examiné par le Comité exécutif en décembre 2021 et soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dix-septième session. Le projet de programme de travail a été établi selon le format annuel présenté en 2020 conformément à la résolution 72/266 de l'Assemblée générale et complété en tenant compte des résolutions 74/251, 75/243 et 76/236 adoptées respectivement le 27 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 24 décembre 2021.

17. Le Comité sera invité à examiner l'aperçu des éléments clefs du programme de travail du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2024 (ECE/CECI/2022/INF.3) et à formuler, au besoin, des recommandations sur ces éléments. Les recommandations approuvées par le Comité et inscrites par celui-ci dans ses décisions seraient prises en compte dans le projet de plan-programme du sous-programme Coopération et intégration économiques pour 2024.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information ou décision</i>
Draft inter-sessional implementation plan for 2022-2023	ECE/CECI/2022/INF.1	Décision
Projet de plan-programme pour 2023	ECE/CECI/2022/5	Décision
Proposed programme budget for 2023 : Part II Programme plan and performance information of the Economic Cooperation and Integration subprogramme	ECE/CECI/2022/INF.2	Information
Outline of key components of the programme of work of the Economic Cooperation and Integration subprogramme for 2024	ECE/CECI/2022/INF.3	Décision

**Point 6. Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales**

18. Les représentants seront informés des domaines d'intérêt commun ainsi que de la collaboration effective ou possible avec d'autres organes de la CEE et d'autres organisations internationales. En particulier, le Comité sera invité à participer à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commission économique pour l'Europe, en juin 2022.

**Point 7. Questions diverses**

19. Les représentants arrêteront les dates de la prochaine session.

**Point 8. Adoption du rapport**

20. Les représentants adopteront le rapport de la quinzième session, y compris les décisions adoptées par le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé.

### III. Calendrier indicatif

<i>Horaire</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Mercredi</b> <b>25 mai 2022</b>	
10 heures-10 h 30	Point 1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Bureau
10 h 30-12 heures	<b>Débat de fond</b> Point 3. Libérer le potentiel des marchés publics et des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation nécessaire à l'application du Programme 2030 et à la transition vers l'économie circulaire
12 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
15 heures-17 heures	Point 3. Libérer le potentiel des marchés publics et des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation nécessaire à l'application du Programme 2030 et à la transition vers l'économie circulaire (suite)
<b>Jeudi 26 mai 2022</b>	
10 heures-12 heures	<b>Débat de fond (suite)</b> Point 3. Libérer le potentiel des marchés publics et des partenariats public-privé pour stimuler l'innovation nécessaire à l'application du Programme 2030 et à la transition vers l'économie circulaire (suite)
12 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
15 heures-18 heures	<b>Débat général</b> Point 4 : Exécution du programme de travail a) Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité ; b) Groupe de travail des partenariats public-privé ; c) Activités conjointes
<b>Vendredi</b> <b>27 mai 2022</b>	
10 heures-13 heures	<b>Débat général (suite)</b> Point 5. Programme de travail pour 2023, plan d'activités intersessions pour 2022-2023 et aperçu des éléments clefs du programme de travail pour 2024.
13 heures-15 heures	<i>Pause déjeuner</i>
15 heures-18 heures	Point 6. Domaines intéressant également d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations internationales Point 7. Questions diverses Point 8. Adoption du rapport